

Appel à communications et à publications

Détroits

Pour une étude interdisciplinaire et internationale

Boulogne-sur-Mer, France

24, 25, 26 novembre 2021



Dans le cadre du **projet émergent « Détroits »** de l'*Université du Littoral Côte d'Opale*, porté par les laboratoires *LARJ (Laboratoire de Recherche Juridique)* et *TVES (Territoires, Villes, Environnement & Société)*, cet appel à communications et publications s'adresse à l'ensemble de la communauté scientifique et des acteurs pouvant apporter un éclairage sur les dynamiques qui animent les détroits qu'ils soient internationaux, intérieurs ou de nature anthropique (canaux). Sur deux jours et demi (mercredi 24, jeudi 25 et matinée du vendredi 26 novembre 2021), ce colloque permettra **de croiser les regards, terrains et objectifs, de s'interroger sur une nouvelle manière de travailler en interdisciplinarité marquée afin d'identifier les dynamiques de ces objets majeurs des océans, mers et territoires.**

Ces espaces revêtent un caractère particulier dans un contexte d'affirmation toujours plus croissante de l'économie maritime, des migrations humaines ou de la gestion écologique des mers, des océans ou des littoraux. **Participer à la résolution des questions environnementales, techniques, sociologiques, maritimes, logistiques ou juridiques** notamment qui se posent sur ces espaces de coopérations, tensions et conflits. **Une interdisciplinarité concrète et élargie aux acteurs opérationnels qui pratiquent quotidiennement ou contribuent à la gestion de ces espaces est nécessaire.** La comparaison entre les différents détroits, la diversité des pratiques et des disciplines apporteront une richesse thématique et un contexte de recherche innovant. Cette initiative a vocation à se poursuivre après cette rencontre inaugurale et à produire des études neuves de nature méthodologiques, pratiques et opérationnelles.

Cette rencontre sera l'occasion de rassembler pour la première fois une grande diversité d'acteurs afin de faire le point sur l'état de l'art et l'évolution des pratiques. Le caractère très large de cet appel relève de l'essence même du projet : fédérer et permettre l'émergence de nouvelles idées dans un espace de discussion ouvert.

Le présent appel à communications et publications est proposé aux chercheurs et jeunes chercheurs, aux acteurs opérationnels venant des administrations, des secteurs public, privé ou associatif et à toute personne dont le savoir ou les pratiques permettront de contribuer aux débats.

Parmi les champs disciplinaires et thématiques sont proposés, **sans exhaustivité : la géographie, la géopolitique, le droit, les sciences politiques, la littérature, la sociologie, l'économie, la gestion, l'anthropologie, l'ethnologie, l'histoire, l'archéologie, les sciences de l'environnement et de la nature, l'écologie, la biologie marine, l'océanographie physique, l'hydrodynamique, la climatologie, la géologie, la géomorphologie, les sciences de l'ingénieur, les systèmes**

d'informations géographiques, la planification spatiale, les risques sanitaires, les risques technologiques, la cybersécurité, la cyberdéfense, etc.

Cet événement se déroulera à Boulogne-sur-Mer, sur le détroit du Pas de Calais, espace structurant du territoire nord-ouest européen et dont le statut de plus grand détroit mondial ne lui est disputé que par le détroit de Malacca. Il se déroulera dans les locaux de l'*Université du Littoral Côte d'Opale*.

Nous croyons fermement au regard des enjeux futurs d'un monde de plus en plus connecté que les détroits représentent des **objets de recherche clés** pour l'analyse de la mondialisation et de ses nombreuses faces. Il y a là un défi scientifique et matière à fédérer chercheurs et opérationnels, publics comme privés, pour participer à **une recherche inclusive et innovante au bénéfice de l'utilisateur final de connaissances**, quel que soit son statut.

Catherine Roche, Frédéric Davansant, François H. Guiziou

Contact

detroits@univ-littoral.fr

Comité scientifique

Rachid Amara – Professeur des Universités, écologie marine, *Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences (LOG, CNRS, UMR 8187), Université du Littoral Côte d'Opale* – Responsable du *DU Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC)* ; Porteur du projet d'*Institut des Sciences de la Mer et du Littoral (ISML)* – *OFB Inter-estuariers, Estuaire de la Seine, Conseil de gestion du parc marin EPMO* ;

Hervé Baudu – Professeur en Chef de l'Enseignement maritime, *Ecole nationale supérieure maritime* (Marseille), Professeur de Sciences nautiques – Représentant de l'État français au *Conseil de l'Arctique* dans le groupe de travail sur la *Sécurité du trafic maritime en Arctique* – Chercheur associé au *Conseil québécois d'Études géopolitiques (CQEG)* rattaché à l'*Université de Laval* – Membre de l'*Académie de Marine*.

David Brosset – Maître de conférences, sciences, technologies et cybersécurité des systèmes navals, *Institut de recherche de l'École navale (IRENAV, EA 3634), École navale/Arts et Métiers, Brest-Lanvéoc* ;

Pierre Cariou – Professeur des Universités, économie maritime et portuaire, *Centre d'excellence en Supply Chain, Kedge Business School* ;

Frédéric Davansant – Maître de conférences en histoire du droit, *Laboratoire de Recherche Juridique (LARJ, EA 3603), Université du Littoral Côte d'Opale* – *GIS Histoire et sciences de la mer – Club Jules Verne* ;

François David – Professeur des Universités, département d'histoire, *L'Histoire, les Langues, les Littératures et l'Interculturel (HLLI, UR 4030), Université du Littoral Côte d'Opale* ;

Éric Frécon – Chercheur associé, relations internationales, *Institut français de recherche sur l'Asie du sud-est contemporain (IRASEC, CNRS)* – *Institut de recherche stratégique de l'École militaire* – *École navale-Sorbonne université* (Histoire et Archéologie Maritimes, FED 4124) ;

Jacques Guillaume – Professeur des Universités honoraire, géographie de la mer et des littoraux, *Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (IGARUN), Université de Nantes* ;

François H. Guiziou – Chercheur postdoctoral, géographie maritime et des transports, *Territoires, Villes, Environnement & Société (TVES, EA 4477)* et *LARJ (EA3603), Université du Littoral Côte d'Opale* ;

Vincent Herbert – Professeur des Universités, géographie, département de géographie, *TVES (EA 4477), Université du Littoral Côte d'Opale* ;

Frida Lasram – Maîtresse de conférences, écologie marine, *LOG (CNRS UMR 8187), Université du Littoral Côte d'Opale* – *GIS Eolien en mer* et *GIS Effets cumulés en mer* ;

Mariantonia Lo Prete – Maîtresse de conférences, géographie portuaire, environnement et aménagement du littoral, *TVES (EA 4477), Université du Littoral Côte d'Opale* ;

Nora Mareï – Chargée de recherche CNRS, géographie maritime et des transports, *Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (ProdiG, CNRS-IRD, UMR 8586), Paris 1 Panthéon-Sorbonne* ;

Martin Ndende – Professeur des Universités, droit des activités maritimes et des transports, *Centre de Droit Maritime et Océanique (EA 1165), Université de Nantes* – ancien conseiller juridique hors classe auprès de la *Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA)* ;

Emmanuelle Poulain-Gautret – Maîtresse de conférences HDR, langue et littérature médiévales, *Analyse littéraire et Histoire de la Langue (ALIT-HILA, ULR 1061), Université de Lille* – *Directrice-adjointe de la MESHs* ;

Catherine Roche – Professeure des Universités, aménagement et urbanisme, *TVES (EA 4477), Université du Littoral Côte d'Opale* – *Directrice-adjointe de la Structure Fédérative de Recherche Campus de la mer* ;

Amina Said Chire – Chercheur, géographie sociale, Présidente de l'*Institut de Recherche Indépendant de la Corne de l'Afrique (IRICA)* – Membre de l'*Université de Djibouti*.

Comité d'organisation

Karine Baude (*LARJ*), Frédéric Davansant (*LARJ*), Christophe Gibout (*TVES, Pôle de Recherche Humanités et Territoires Intégrés/HTI, Maison de la Recherche en sciences humaines/MRSH*), François H. Guiziou (*TVES-LARJ*), Delphine Groux (*TVES-MRSH*), Sophie Moreil (*LARJ*), Catherine Roche (*TVES*), Catherine Wadoux (*Pôle HTI*).

Ce colloque est soutenu par le Pôle de Recherche Humanités et Territoires Intégrés de l'université et par la Structure Fédérative de Recherche Campus de la Mer.

Dates clés

Lancement de l'appel : 15 mars 2021 ;

Limite de dépôt des résumés : 31 mai 2021 ;

Annnonce des résultats : à partir du 21 juin 2021 ;

Envoi des présentations aux organisateurs et d'un résumé étendu : 10 novembre 2021 ;

Colloque : 24, 25 (toute la journée) et 26 (matinée) novembre 2021 ;

Envoi des textes : 4 février 2022.

Calendrier détaillé et normes de soumissions pour le colloque

Le colloque se tiendra sur les journées du 24 et 25 et la matinée du 26 novembre 2021 et prendra, selon la situation sanitaire, la forme hybride (visioconférence et présentiel) ou entièrement en visioconférence.

Les propositions de communication sont à déposer avant le 31 mai 2021, minuit (heure française). Elles doivent comporter clairement et dans l'ordre conseillé : titre ; nom(s) ; contact(s) ; champ(s) disciplinaire(s) ou d'activité(s) ; laboratoire(s), université(s) ou employeur(s) ; résumé (maximum 3 000 signes sans notes de bas de page) ; éventuellement un document ; si besoin une bibliographie comportant un maximum de 7 références issues du résumé. Idéalement, il est conseillé de préférer le format *.pdf*. Le nom du fichier doit comporter le nom de l'auteur principal. Les résumés et les communications sont à proposer en **français ou en anglais**.

Les propositions retenues seront annoncées à partir du 21 juin 2021.

L'intervention orale devra être de 15 minutes de manière à laisser un temps conséquent pour l'échange. Elle peut comporter une présentation informatique (format *.ppt, .pptx, .pdf, .odp*). Il est

conseillé qu'elle ne dépasse pas la limite de 15 diapositives, pages de titre et fin incluses, et qu'elle ne comporte aucune animation entre les diapositives. Chaque diapositive doit être aisément lisible et, quand elle existe, comporter la charte graphique de l'établissement d'origine. Ces présentations sont également soumises au droit d'auteur et les recommandations légales s'y appliquent.

Il sera demandé aux participants sélectionnés de communiquer deux semaines avant l'événement un résumé étendu (points saillants de la présentation contextualisés) et leur présentation informatique aux organisateurs. Cette dernière est considérée comme non définitive et pourra être modifiée jusqu'au jour de passage au colloque.

Calendrier et normes de publication

Les textes en vue de la publication des actes (sous forme d'articles) doivent être compris dans la limite de **30 000 à 45 000 signes (bibliographie et notes incluses)**. La bibliographie doit être formatée à la norme **APA (7e édition disponible à l'adresse : apastyle.apa.org/style-grammar-guidelines/references/examples)**.

Les auteurs ont la possibilité d'inclure dans leur texte des documents (tableaux, cartes, schémas) sous réserve du respect absolu du droit d'auteur. Si les documents ne sont pas des documents originaux, il est vivement recommandé aux auteurs de prendre attache avec les auteurs des documents publiés afin de garantir le respect de leurs droits.

Pour toute illustration, il est demandé de privilégier le noir et blanc (niveau de gris) et de rendre les figures aisément lisibles. Les couleurs sont à réserver aux documents ne pouvant être réalisés en noir et blanc du fait de leur complexité (cartes, figures complexes, photographies). Un minimum de 300 DPI est recommandé pour les illustrations complexes, le minimum de 150 DPI est à réserver aux schémas les plus simples.

Les textes seront publiés après le colloque, afin que les auteurs puissent bénéficier d'un temps de modification notamment au regard des questions, remarques et interrogations soulevées lors des présentations. Ils seront publiés dans une revue ou un ouvrage encore à définir. **Ces textes seront à livrer le 4 février 2022 afin de garantir une publication rapide.**

Les textes sont à proposer en français ou en anglais. Il est conseillé de garder la même langue pour les trois productions (résumé, communication, texte).

L'absence de bibliographie indicative attachée à cet appel est un signe d'ouverture et marque la liberté conférée aux auteurs quant aux sujets et aux thématiques.

Valorisation de l'événement

L'événement sera retransmis en direct et fera l'objet de captations. Celles-ci seront soumises à l'accord préalable des participants. Cet accord ne remettra pas en question la participation au colloque ;

La réalisation de podcasts est une possibilité qui est offerte aux auteurs. Sur la base du volontariat, elle sera vectrice des idées principales et points saillants de la présentation ;

Fait notable : **le colloque se déroulera en synergie avec les 30 ans de l'Université du Littoral Côte d'Opale.** Cela lui assurera une large couverture médiatique et une implication marquée des acteurs universitaires et du territoire autour du détroit du Pas de Calais.